

MAJ SPECTACLE

ISAPAYE 2023

## 1. RETRAITE CADRE ANNUALISEE

### 1.1 Qui est concerné ?

Suite à une demande et après avoir interrogé AUDIENS, une confirmation a été réceptionnée sur le calcul de la retraite **des artistes et techniciens CADRE**. Celle-ci devant se calculer sur un plafond annuel. De plus, les lignes de CET et CEG pour les artistes et techniciens non cadres doivent se calculer sur un plafond annuel.

### 1.2 Que doit faire l'utilisateur ?

L'ensemble des payes des artistes et techniciens CADRE et Non CADRE depuis le début de l'année doivent être calculés ou recalculés après installation de la mise à jour.

### 1.3 Que fait le logiciel ?

La lignes de retraite cadre TA et les lignes de CET et CEG cadres ont été modifiées :

- **RETRAITE03.SPE**
- **CET\_C01.SPE**
- **CET\_C02.SPE**
- **CEG\_C01.SPE**
- **CEG\_C02.SPE**

La donnée **BASE\_CET01.SPE** a été mise à jour pour permettre aux lignes de CET et CEG non cadres de se calculer avec un plafond annuel :

- **CET\_NC01.SPE**
- **CET\_NC02.SPE**
- **CEG\_NC01.SPE**
- **CEG\_NC02.SPE**

## 2. MISE À JOUR DE LA COTISATION APEC

### 2.1 Ce qui change

La ligne de cotisation APEC doit se calculer sur une seule et même ligne de cotisations regroupant la TA et la TB.

### 2.2 Que doit faire l'utilisateur ?

L'ensemble des payes des artistes CADRE et techniciens CADRE depuis le début de l'année doivent être calculés ou recalculés après installation de la mise à jour.

### 2.3 Que fait le logiciel ?

La ligne **APEC\_TA.SPE** est retirée de l'ensemble des modèles de bulletin si la ligne **APEC.SPE** est présente avec une notion de « Ne plus utiliser ».

La ligne **APEC.SPE** a été modifiée pour se calculer en tenant compte de la TA et la TB.

## 3. RECOUVREMENT AGIRC ARRCO

### 3.1 Ce qui change

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, déclaration des retraites sous les codes 131 et 132.

### 3.2 Que doit faire l'utilisateur ?

Revalider les bulletins de janvier après installation du TRA.

### 3.3 Que fait le logiciel ?

Prise en compte des évolutions du cahier technique DSN de 2023 :

Alimentation des nouvelles listes de lignes ARRCO/AGIRC/CET/CEG/APEC pour les lignes en créateur SPE.

DSN_LISTE_ARRCO_T1	Liste des lignes Arrco T1
DSN_LISTE_AGIRC_T1	Liste des lignes Agirc T1
DSN_LISTE_CET_T1	Liste des lignes CET (Agirc-Arrco) T1
DSN_LISTE_CEG_T1	Liste des lignes CEG (Agirc-Arrco) T1
DSN_LISTE_ARRCO_T2	Liste des lignes Arrco T2
DSN_LISTE_AGIRC_T2	Liste des lignes Agirc T2
DSN_LISTE_CET_T2	Liste des lignes CET (Agirc-Arrco) T2
DSN_LISTE_CEG_T2	Liste des lignes CEG (Agirc-Arrco) T2
DSN_LISTE_APEC	Liste des lignes APEC

*Cette documentation correspond à la version 14. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*